



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton, tenue le 2 mai 2022 à 19h30, à la Salle municipale de Saint-Pierre-de-Broughton.

Sont présents.es : Mmes Chantale Thivierge, Patricia René et Émilie Legras conseillères, MM. Alexandre Dubuc-Ringuette, Guillaume Giroux et Sylvain Garant conseillers, formant quorum sous la présidence de Mme Francine Drouin, mairesse. Est également présent M. Alain Paré, greffier-trésorier et secrétaire de l'assemblée.

1. MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENCES

Mme Francine Drouin, mairesse, nomme les élus.es présents.es à la séance, et adresse le mot de bienvenue.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2022
4. Adoption des comptes d'avril 2022
5. Dépôt du rapport budgétaire du premier trimestre
6. Dépôt et adoption du rapport financier 2021 de la Société de comptables Blanchet Vachon s.e.n.c.r.l.
7. Adoption du règlement sur la gestion contractuelle (Reporté)
8. Ouverture de poste : Opérateur journalier spécialisé
9. Entretien des parterres (Fleurs)
10. Sentier des champions : construction d'un abri
 - Autorisation du début des travaux
 - Achat de matériaux
 - Embauche des responsables de la construction, taux horaire et durée du mandat
11. Camp de jour : critères d'admissibilité et frais d'inscription
12. Achat de filets de but de soccer (Reporté)
13. Fête nationale
 - Location de jeux gonflables (495 \$ taxes en sus)
 - Location groupe musical (1 200 \$ taxes en sus)
 - Feux d'artifice (950 \$ taxes en sus)
14. Fête de la pêche : achat de prix de présence et de participation
15. Jeudis western (800 \$)
16. Réseau d'aqueduc et égouts
 - 16.1 Eau potable : Ajout du système de filtration MAGNOR : mise à jour des deux automates
 - 16.2 Eaux usées : Mesure d'accumulation des boues
 - 16.3 Achat d'un système pour espaces clos
17. Travaux publics
 - 17.1 Gravier 0 - ¾ : ouverture des soumissions et octroi du contrat
 - 17.2 Niveleuse : ouverture des soumissions et confirmation de l'achat
 - 17.3 Révision des travaux de voirie été 2022
 - 17.4 PAVL – CE : présentation d'une demande de financement
 - 17.5 Tamisage de 5 000 TM
 - 17.6 Abats-poussières (Reporté)
 - 17.7 Balayage des rues
 - 17.8 Location de pelle – Route Custeau
 - 17.9 Huile à moteur 15-40 : achat d'un (1) baril
 - 17.10 Location de pelle – Ferme Petite Rivière
 - 17.11 Débroussaillage Adam Vachon
 - 17.12 Entrée électrique (Gravière du parc industriel)
18. Comité des élu(e)s
19. Affaires nouvelles
 - Assemblée nationale
 - Politique familiale municipale - Résolution désignant un signataire des documents et identifiant l'élue responsable des questions familiales
 - Travaux pont rang 16
 - Garage municipal : architecte
 - Édifice Desjardins
 - Conférence de presse Week end du Vieux West
 - Fête nationale
 - Fête de la pêche
 - Grand tour cycliste 2022



2022-05

N° de résolution
ou annotation

2022-05-

2022-05-

2022-05-

2022-05-

2022-05-

20. Correspondance de la mairesse

21. Période de questions

22. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSE par M. Alexandre Dubuc-Ringuette et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour. **ADOPTÉ.**

3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2022

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2022 au moins 48 heures avant la tenue de la séance de ce jour ;

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil affirment avoir fait lecture du procès-verbal du 4 avril 2022, qu'ils le reconnaissent conforme aux discussions et aux décisions, et qu'ils dispensent le secrétaire de l'assemblée d'en faire lecture.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Chantale Thivierge et résolu unanimement, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2022. **ADOPTÉ.**

4. ADOPTION DES COMPTES D'AVRIL 2022

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton doit payer mensuellement l'ensemble des factures reçues et qu'elle dispose des argents nécessaires à leur acquittement ;

ATTENDU QU'un montant de 86 945,86 \$ est déboursé à même le fonds général.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Patricia René et résolu unanimement, d'autoriser le paiement des comptes du 1^{er} au 30 avril 2022 totalisant 86 945,86 \$. **ADOPTÉ.**

5. DEPOT DU RAPPORT BUDGETAIRE DU PREMIER TRIMESTRE

Le greffier-trésorier dépose le rapport du premier trimestre 2022.

6. DÉPÔT ET ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER 2021 DE LA SOCIÉTÉ DE COMPTABLES BLANCHET VACHON S.E.N.C.R.L.

ATTENDU QUE le greffier-trésorier dépose pour adoption le rapport financier de l'année 2021;

ATTENDU QUE lors du caucus des élus.es du 25 avril 2022, le rapport financier de l'année 2021 a été présenté par monsieur Philippe Rouleau de la Société de comptables Blanchet Vachon s.e.n.c.r.l. ;

ATTENDU QU'à cette occasion tous les membres du conseil municipal ont eu l'opportunité de s'exprimer et de demander des précisions sur le rapport financier 2021.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Guillaume Giroux et résolu unanimement, d'adopter le rapport financier 2021. **ADOPTÉ.**

7. ADOPTION DU RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

8. OUVERTURE D'UN POSTE D'OPÉRATEUR JOURNALIER SPÉCIALISÉ

ATTENDU QUE monsieur Serge Boulet a signifié son intention de mettre fin à son emploi à temps complet à titre d'opérateur journalier spécialisé au service des travaux publics municipaux effectif à la fin août 2022 ;

ATTENDU QUE monsieur Serge Boulet a signifié son intention de maintenir un lien d'emploi avec la Municipalité à titre d'opérateur journalier sur la liste de rappel ;

ATTENDU QUE le poste d'opérateur journalier spécialisé sera vacant à la fin août 2022.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Sylvain Garant et résolu unanimement d'autoriser le directeur général à procéder au recrutement par affichage afin de combler le poste d'opérateur journalier spécialisé. **ADOPTÉ.**

9. ENTRETIEN DES PARTERRES

IL EST PROPOSÉ par Mme Émilie Legras et résolu unanimement ce qui suit :

- d'embaucher madame Lucie Vachon pour réaliser les travaux d'entretien des espaces fleuris municipaux du village;
- d'octroyer un budget de 900 \$ taxes en sus pour l'achat de fleurs pour les 12 pots, et 100 \$ pour le remplacement de la terre; et
- d'octroyer 100 \$ pour l'entretien de chacun des 12 pots. **ADOPTÉ.**



10. SENTIER DES CHAMPIONS : CONSTRUCTION D'UN ABRÍ

- Autorisation du début des travaux
- Achat de matériaux
- Embauche des responsables de la construction, taux horaire et temps estimé

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

11. CAMP DE JOUR : CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET FRAIS D'INSCRIPTION

N° de résolution
ou annotation

2022-05-

IL EST PROPOSÉ par madame Patricia René, et résolu unanimement ce qui suit :

- d'appliquer les tarifs suivants pour les activités du camp de jour de l'été 2022 :

TARIF PAR ENFANT	RÉSIDENT DE SAINT-PIERRE		NON RÉSIDENT DE SAINT-PIERRE		SERVICE DE GARDE
	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL	
1*	200 \$	160 \$	275 \$	225\$	100\$
2*	160 \$	135 \$	275 \$	225\$	90 \$
3* et +	140 \$	120 \$	275 \$	225\$	80 \$

- et d'admettre les enfants qui atteindront l'âge de 5 ans le ou avant le 19 août 2022. **ADOPTÉ.**

12. ACHAT DE FILETS DE BUT DE SOCCER (REPORTÉ)

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure

13. FÊTE NATIONALE

2022-05-

IL EST PROPOSÉ par M. Alexandre Dubuc-Ringuette et résolu unanimement, d'autoriser les dépenses suivantes dans le cadre de la Fête nationale du Québec qui sera célébrée le 23 juin prochain au terrain Actibouge :

- 495 \$ taxes en sus : Location de jeux gonflables
- 1 200 \$ taxes en sus : Groupe musical
- 950 \$ taxes en sus : Feux d'artifice. **ADOPTÉ.**

14. FÊTE DE LA PÊCHE : ACHAT DE PRIX DE PRÉSENCE ET DE PARTICIPATION

2022-05-

IL EST PROPOSÉ par Mme Émilie Legras et résolu unanimement, d'autoriser une dépense de 1 000 \$ pour l'achat de prix de présence dans le cadre de la fête de la pêche 2022. **ADOPTÉ.**

15. JEUDIS MUSICAUX

2022-05-

IL EST PROPOSÉ par Mme Chantale Thivierge et résolu unanimement, d'autoriser un budget de 800 \$ pour la tenue de deux jeudis musicaux western en août 2022. **ADOPTÉ.**

16. RÉSEAU D'AQUEDUC ET ÉGOUTS

16.1 EAU POTABLE : AJOUT DU SYSTÈME DE FILTRATION MAGNOR - MISE À JOUR DES DEUX AUTOMATES

2022-05-

IL EST PROPOSÉ par Mme Émilie Legras et résolu unanimement d'autoriser la mise à jour des automates par l'achat du système MAGNOR au montant de 2 875 \$ taxes en sus. **ADOPTÉ.**

16.2 EAUX USÉES : MESURE D'ACCUMULATION DES BOUES

2022-05-

IL EST PROPOSÉ par monsieur Guillaume Giroux et résolu unanimement, de confier à ÉCHO-TECH H₂O le mandat de mesure d'accumulation de boues dans les cellules 1, 2 et 3 des étangs aérés au montant de 1 500 \$ taxes en sus. **ADOPTÉ.**

16.3 ACHAT D'UN SYSTÈME DE SÉCURITÉ POUR ESPACES CLOS

2022-05-

IL EST PROPOSÉ par monsieur Guillaume Giroux et résolu unanimement, d'autoriser l'achat d'un système de sécurité pour espaces clos auprès de AUTO-CAM au montant de 3 485,72 \$ taxes en sus. **ADOPTÉ.**



N° de résolution
ou annotation

2022-05-

17. TRAVAUX PUBLICS

17.1 GRAVIER 0 - ¾ : OUVERTURE DES SOUMISSIONS ET OCTROI DU CONTRAT

ATTENDU QUE dans le cadre de l'appel d'offre sur invitation pour l'achat de 6 300 tonnes métriques (TM) de gravier 0-¾, trois (3) soumissions ont été reçues :

- Gravière GNVR (Tring Jonction) : 7,95 \$ /TM
- A.L.O Pomerleau (Sainte-Clotilde) : 11,95 \$ /TM
- Giroux & Lessard Ltée (Saint-Pierre-de-Broughton) : 12,20 \$ /TM

ATTENDU QUE les éléments suivants ont pris en considération la proximité du produit, le temps de main d'œuvre lié au transport, et le coût du carburant.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Guillaume Giroux et résolu unanimement, d'octroyer le contrat à Giroux & Lessard Ltée (Saint-Pierre-de-Broughton) : 12,20 \$ /TM. **ADOPTÉ.**

17.2 NIVELEUSE : OUVERTURE DES SOUMISSIONS ET CONFIRMATION DE L'ACHAT

ATTENDU QU'à la fin de la période de publication de l'appel d'offre sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) pour l'achat d'une niveleuse usagée, une seule soumission a été reçue à la Municipalité :

- Soumissionnaire : Brandt Tractor Ltd
- Niveleuse : John Deere 870 GP
- Année : 2016
- Heures réelles au compteur : 3 960 heures
- Prix de vente : 285 000 \$ taxes en sus

ATTENDU QUE l'appel d'offre prévoit que l'adjudication repose sur des critères de pondération et d'évaluation et que la soumission reçue rencontre ces derniers.

2022-05-

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Sylvain Garant et résolu par la majorité des membres du conseil ce qui suit :

- d'accepter la soumission telle que présentée par Brandt Tractor Ltd., d'en autoriser l'achat, et d'en obtenir financement par règlement d'emprunt et à son acceptation par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Mme Chantale Thivierge s'oppose à cet achat et fait inscrire sa dissidence au procès-verbal.

ADOPTÉ.

17.3 RÉVISION DES TRAVAUX DE VOIRIE ÉTÉ 2022

2022-05-

IL EST PROPOSÉ par madame Patricia René et résolu unanimement, d'adopter la révision des travaux de voirie pour l'été 2022, lesquels seront :

- Rang 13 : Rechargement;
- Rang 8 : Rechargement depuis la Route du 8 vers l'ouest sur une distance de 700 mètres;
- Rang 9 : Rechargement depuis la Route du petit 9 vers l'ouest jusqu'à la courbe;
- Ponceaux : à préciser ultérieurement. **ADOPTÉ.**

17.4 PAVL – CE : PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE DE FINANCEMENT

2022-05-

IL EST PROPOSÉ par Mme Chantale Thivierge et résolu unanimement, d'autoriser le directeur général à présenter une demande d'aide financière auprès du ministère des Transports dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale par circonscription électorale (PAVL-CE), et d'autoriser ce dernier à signer tous les documents requis à cette demande. **ADOPTÉ.**

17.5 TAMISAGE DE 5 000 TM

2022-05

IL EST PROPOSÉ par M. Alexandre Dubuc-Ringuette à confier à Henri & Norbert Nadeau inc. le tamisage de 5 000 tonnes métriques de sable abrasif AB-10 dans le banc de la gravière municipale au coût de 4,35 \$ la tonne métrique. Toujours en référence à la soumission de Henri & Norbert Nadeau inc., le coût de la tonne métrique sujet à augmentation de 0,05 cents par augmentation du diesel de 0,10 cents le litre. **ADOPTÉ.**



N° de résolution
ou annotation

2022-05-

2022-05-

2022-05-

2022-05-

2022-05-

17.6 ABATS-POUSSIÈRES

Ce sujet est reporté à la prochaine séance du conseil.

17.7 BALAYAGE DES RUES

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offre sur invitation auprès de trois fournisseurs de services, les soumissions suivantes ont été reçues :

- Transports Maggy Beudet inc. :
 - o Transport : 160 \$
 - o Taux : 160 \$ l'heure
- Langlois Multi services inc. :
 - o Transport : 200 \$
 - o Taux : 80 \$ l'heure
- Municipalité d'Adstock : Aucune soumission reçue.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Sylvain Garant et résolu unanimement, de confier le mandat à Langlois Multi services inc. **ADOPTÉ.**

17.7 LOCATION DE PELLE – FERME PETITE RIVIÈRE)

IL EST PROPOSÉ par Mme Chantale Thivierge et résolu unanimement d'autoriser la location d'une pelle mécanique auprès de Location Petite Rivière au coût de 1 250 \$ par semaine pour une période de cinq (5) semaines. **ADOPTÉ.**

17.8 DÉBROUSSAILLAGE ADAM VACHON

Il est proposé par Mme Chantale Thivierge et résolu unanimement, de confier à *Débroussaillage Adam Vachon* le mandat de débroussaillage des abords des routes pour un montant de 7 000 \$. **ADOPTÉ.**

17.9 ENTRÉE ÉLECTRIQUE - GRAVIÈRE DU PARC INDUSTRIEL

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

17.10 LOCATION DE PELLE – ROUTE CUSTEAU

IL EST PROPOSÉ par Mme Chantale Thivierge et résolu unanimement, d'autoriser la location d'une pelle des services de *Transport Richard Bisson* pour des travaux d'excavation à la route Custeau. **ADOPTÉ.**

17.11 ACHAT D'UN BARIL D'HUILE À MOTEUR 15-40

- BMR : 785 \$ taxes en sus
- Macpek : 867 \$ taxes en sus

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Alexandre Dubuc-Ringuette et résolu unanimement, d'autoriser l'achat auprès de BRM. **ADOPTÉ.**

18. COMITÉ DES ÉLUS.ES

- Madame Patricia René et madame France Jacques, bénévole à la bibliothèque Maurice-Couture, ont participé à la visite des bibliothèques du Réseau Biblio de St-Éphrem, Montmagny et Tring Jonction. Cette tournée a permis le développement de réseautage.

Madame René rappelle la fin du mandat de madame Louise Jacques à titre de responsable de la bibliothèque Maurice-Couture le 30 avril dernier. Madame Jessica Labbé qui est présente à la séance du conseil, assumera la tâche de responsable de la bibliothèque Maurice-Couture.

- Mme Chantale Thivierge a participé à une rencontre de l'Office d'habitation des Appalaches (OHA). La direction de l'OHA viendra rencontrer les membres du conseil afin d'échanger des possibilités de changement de mission des HLM.
- M. Alexandre Dubuc-Ringuette informe qu'il secondera madame Jessica Labbé entraîneuse des activités de soccer pour les jeunes.

19. AFFAIRES NOUVELLES

VISITE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

À l'invitation de madame Isabelle Lecours, députée de Lotbinière-Frontenac, les maires de Lotbinière-Frontenac se rendront visiter l'Assemblée nationale.

IL EST PROPOSÉ par Mme Chantale Thivierge et résolu unanimement d'autoriser le remboursement des frais de dépenses (transport, repas) à madame Drouin. **ADOPTÉ.**



N° de résolution
ou annotation

2022-05-

Travaux du pont du rang 16

Le ministère des Transports du Québec procédera au cours de l'été à la réfection du pont du rang 16 près de la route 271. Confirmation des dates précises à venir.

Garage municipal

Monsieur André Gagné, architecte, effectuera une visite au garage municipal en vue de proposer un plan d'agrandissement.

Édifice Desjardins

Le 5 mai 2022, il y aura signature du contrat d'achat de l'édifice Desjardins.

Madame Drouin rappelle les événements à venir suivant :

- 2 juin 2022 : Conférence de presse Week end du Vieux West
- 23 juin 2022 : Fête nationale
- 4 juin 2022 : Fête de la pêche
- Septembre 2022 : Grand tour cycliste 2022

20. CORRESPONDANCE DE LA MAIRESSE

Aucune

21. PÉRIODE DE QUESTION

En référence à l'annonce faite dans la Bulletin forestier publié par l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce, deux contribuables propriétaires d'un immeuble forestier enregistré s'informent sur un éventuel crédit de taxes municipales.

Madame la mairesse rappelle que ce n'est qu'après l'adoption du budget 2022 que la Municipalité a été informée de ce sujet par des contribuables. Elle précise que la Municipalité n'a jamais été informée par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs d'une telle annonce. La Municipalité poursuit ses démarches de clarification à ce sujet ainsi que sa réflexion sur le sujet.

Les contribuables et résidents du Rang 4 expriment leur insatisfaction au regard des services de déneigement effectué par l'entrepreneur Gagnon. Des informations sont données, et des mesures seront prises afin d'apporter des correctifs pour la saison d'hiver prochain.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, **il est proposé** par M. Alexandre Dubuc-Ringuette et résolu unanimement, que la séance soit levée à 20h44. **ADOPTÉ.**

«Je, Francine Drouin, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.»

Francine Drouin, mairesse

Alain Paré, greffier-trésorier



N° de résolution
ou annotation